



**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Valangin
Jeudi 5 mars à 19h30 2026, à 19h30
à la salle Larobase, ch. Du Saut 9, à Valangin**

Bienvenue

Monsieur Sonderer Nikola, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens ainsi qu'à Mme Lavanchy Pauline et M. Suter Gaudelin, une cinquantaine de personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- M. Sonderer Nikola, président
- Mme Reymond Irma, vice-présidente
- Mme Bleuer Katarina, secrétaire
- Mme Alves Idalina, membre
- M. Simonet Albert, membre, absent pour cause maladie.

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Madame Balmer Anne et Monsieur Terbaldi Tommy s'annoncent pour cette tâche.

Bilan des assemblées citoyennes dès 2023, nouveautés dans le règlement et plateforme « Participons »

Madame Lavanchy Pauline se présente, fait un état de bilan avec chiffres à l'appui depuis les premières assemblées en 2023. Le nouveau règlement accepté par le conseil général en 2025 entre fonction dès cette assemblée. Elle présente ensuite la plateforme ParticipoNs, nouvelle interface pour les assemblées citoyennes.

Selon les discussions en cours, Madame Dängeli Annie est intervenue afin d'informer que le projet citoyen 2025 « Embellissement du bourg » n'a malheureusement pu être retenu pour des raisons liées à la sécurité.

Retour sur la proposition du mandat citoyen « Création d'un jardin du souvenir au cimetière »

La réponse du conseil communal pour la mise en place en 2026 de ce mandat a été lu par Madame Katarina Bleuer. Les citoyens sont très heureux de ce retour positif.

Présentation et mise au vote du mandat citoyen :

Donation d'une sculpture de Fred Perrin (1931-2022)

Présentation par le porteur de la proposition : M. Schilling Jean-Marc.

La veuve de M. Fred Perrin et ses deux fils sont présents à cette soirée. L'atelier de M. Fred Perrin à l'adresse du Bourg 2, où l'on peut admirer encore un certain nombre d'œuvres est régulièrement ouvert au public. Pour la mémoire de ce dernier et pour l'attachement qu'il portait au village de son enfance, son épouse souhaite faire don d'une de ces œuvres « l'inquisiteur ».

Vote **Oui 40 Non 0**

Renouvellement des membres du bureau.

Quelques explications sont données par madame Dängeli Annie quant ce renouvellement, le président du bureau M. Sonderer Nikola ainsi que Mme Idalina Alves se portent volontaires pour rester et accompagner les nouveaux membres. Le tirage au sort a désigné trois nouvelles personnes_

- Mme Isabelle Faudot
- Mme Lise-Marie Schilling
- M. Stéphane Thurhner

Dépôt spontané durant cette séance (Résolution écrite)

Une personne souhaitait déposer une résolution mais la demande qui n'était pas écrite était incomplète, d'un commun accord avec Madame Dängeli Annie, il est décidé de reporter cette demande pour la prochaine assemblée.

Divers

Plusieurs problématiques déjà échangées lors d'assemblées ont été à nouveau évoquées.

- Les parois du viaduc qui prennent beaucoup de temps à être misent en place.
- Le trottoir à la Rue des Scies que les habitants souhaiteraient voir restauré au plus vite.
- M. Vaucher Alain signale que depuis le renouvellement du pont, lorsqu'il gèle les habitations de l'autre du côté du Seyon ne sont plus alimentées en eau.

- M. Siegenthaler Eric souhaite savoir s'il existe toujours une commission du feu et si un habitant de Valangin fait partie de celle-ci. Son inquiétude est liée avec la complexité des habitations du bourg.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2026.

La prochaine assemblée citoyenne se tiendra 10 septembre à 19h30 dans la salle Larobase (rue du Saut 9), délais de dépôt le 12 août.

La séance est levée à 21h

Le président M. Sonderer invite les citoyennes et citoyens à partager le verre de l'amitié.

Valangin, le 5 mars 2026

Annie Dängeli,

Rédactrice du procès-verbal